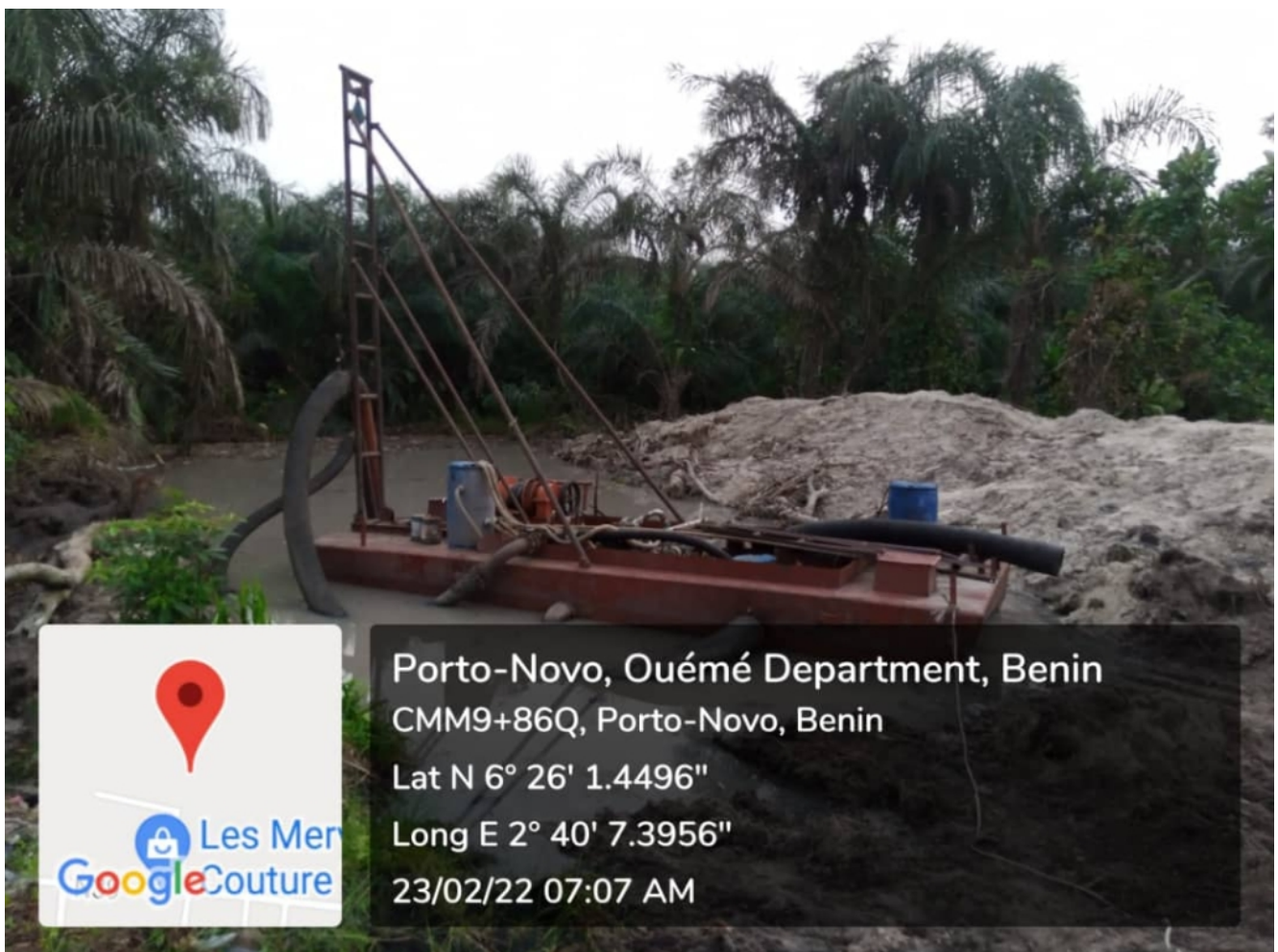


Extraction illicite de sable blanc à Tohouè, commune de Sèmè-Kpodji, un crime environnemental de plus au Bénin

Si l'exploitation de sable est sévèrement encadrée dans les pays développés, tel n'est pas le cas dans les pays en développement. Au Bénin, plusieurs réseaux illicites de trafiquant de sable opèrent sans être inquiétés surtout dans les zones côtières.



C'est le cas dans la commune de Sèmè-Kpodji précisément dans l'arrondissement de Tohouè où depuis quelques jours, une

société envisage détruire la réserve naturelle à travers un plan d'extraction illicite du sable blanc au vu et au su des autorités locales.

Le site convoité est hébergé par la forêt galerie de Tohouè. De notre réseau d'activistes écologistes, source bien informée, on apprend que la semaine dernière, l'entreprise aurait déjà creusé sur le site. Pire, la machine d'extraction est installée dans la soirée de ce mardi 22 Février 2022 devant le refus catégorique des populations riveraines en majorité autochtones.

Des informations reçues de notre source font état de ce que certaines autorités locales soutiennent mordicus ce crime environnemental en cours sous prétexte de pouvoir répondre à la problématique du chômage des jeunes.

Si les intentions sont exécutées, cette extraction du sable blanc dans la forêt galerie de Tohouè sera effective à partir ce jour mercredi 23 Février 2022. Une forte pression anthropique qui non seulement affectera profondément les espèces animales et végétales de ce milieu naturel mais aussi s'accélérera la dégradation avancée du sol avec comme conséquence une augmentation des risques d'inondation.

Des cas d'intimidation et de corruption pour asseoir leur besoin

Après l'air et l'eau, le sable est la troisième ressource la plus utilisée de la planète. Il fait illicitement objet de toutes les convoitises bien qu'il joue un rôle primordial dans la construction Bâtiment et des Travaux Publics.

Ayants compris les dangers auxquels elles feront face, les populations riveraines se sont insurgées contre cette pratique. Mais, elles se sont retrouvées, intimidées par les acteurs de cette besogne qui leurs ont promis la prison et la mort comme dans un certains cas à Djèrègbé apprend t-on.

Ce bras de fer, en cours, illustre bien à lui seul les défis des Etats de l'Afrique de l'ouest et plus précisément du Bénin, à lutter efficacement contre les crimes

environnementaux devenus récurrents.

Toutefois, les populations riveraines appellent au secours les autorités, organisations non gouvernementales et scientifiques à une mobilisation pour annuler à jamais ce plan de crime environnemental très imminent qui plane sur la forêt galerie de Tohouè, commune de Sèmè-Kopdji.

Nous vous revenons avec de plus amples informations prochainement sur les tenants et aboutissants d'un tel acte ainsi que les noms et prénoms, mode de trafic des présumés faussaires.

Megan Valère SOSSOU

Bénin: Trois personnes en détention provisoire pour trafic de carnet de vaccination

Trois personnes dont un agent de santé ne sont plus libres de leurs mouvements depuis ce mardi 14 septembre 2021.



C'est une information de Frissons Radio qui indique que ces personnes sont poursuivies pour trafic de carnet de vaccination de la Covid-19. Les mis en cause ont été écoutés hier par le procureur de la République près le Tribunal de première instance de Porto-Novo.

Leur procès est prévu pour 29 novembre prochain. Avis donc à tous ceux qui commettent ces actes de fraudes consistant à

falsifier les carnets de vaccination Covid-19. Affaire à suivre